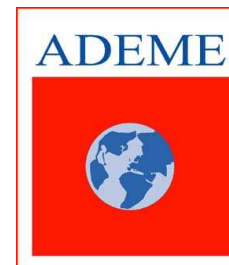




Création d'une Agence Locale de l'Énergie

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB





Création d'une Agence Locale de l'Énergie

- 1 – La 1ère Agence Locale de l'Énergie en Aquitaine
- 2 – Planning de création
- 3 – Définition du projet
- 4 – Programme européen Intelligent Energy Europe
- 5 – Objectifs et missions de l'ALE
- 6 – Prévision budgétaire
- 7 – Les points clés du projet



1 – La 1ère Agence Locale de l'Énergie en Aquitaine

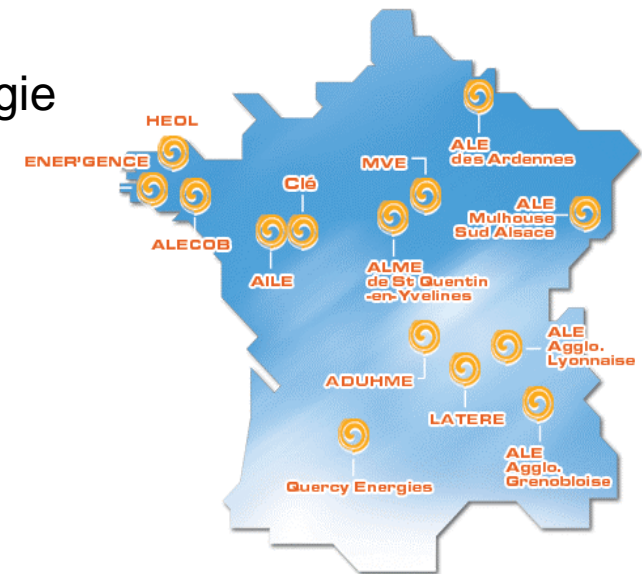
→ Réseau français : 14 Agences Locales de l'Énergie

→ Projet de la CUB :
à partir du territoire de l'agglomération

→ La Communauté Urbaine de Bordeaux :
- 27 communes
- 660 000 habitants

→ Éléments déclencheurs:

- 1ère étude menée par l'ADEME et un Espace Info Énergie
- une des actions de la Charte pour l'environnement vers le développement durable de la CUB votée en 2004
- désignation d'une élue en charge de la maîtrise de l'énergie et de la HQE
- nouveau directeur au sein de la direction du développement durable





2 – Planning de création

- ↘ **Octobre 2005** : Mise en place d'une équipe projet : recrutement d'un chargé de mission + enseignant chercheur de l'Université de Bordeaux 1
- ↘ **31 janvier 2006** : dépôt de la candidature européenne
- ↘ **Juin 2006** : réponse favorable de la commission européenne – début phase de négociation
- ↘ Signature de la convention d'aide européenne fin **décembre 2006**
- ↘ Délibérations de la CUB, du Conseil Général et du Conseil Régional courant décembre 2006
- ↘ Assemblée Générale constitutive le **23 janvier 2007**
- ↘ Formalités administrative : dépôts des statuts en préfecture, publication au JO, recherche d'un établissement bancaire, recherche de locaux
- ↘ Lancement des recrutements du personnel
- ↘ Démarrage de l'activité de l'ALE à la fin du **1^{er} trimestre 2007**



3 – Définition du projet : 2 phases

1. De l'idée au projet → candidature pour l'appel à projet européen

Recueil d'informations : ADEME, ALE françaises existantes :

- Statut juridique : association type Loi 1901,
- Missions,
- Dimensionnement : moyens financiers et humains,
- Fonctionnement : subventions, convention d'objectifs, partenariats, ...

Recherche de partenariats :

- local : membres fondateurs (Région, Département, ADEME)
- international : partenaires pour appel à projet européen

2. Création officielle de l'ALE

Projet élaboré par la CUB puis présenté, discuté et modifié en partenariat avec les membres fondateurs :

- Statuts de l'association
- Délibérations des membres fondateurs et désignation des représentants
- Fiches de poste



4 – Zoom sur le programme européen

Intelligent Energy  Europe

CUB : coordinateur du projet en partenariat avec les villes de :

- Latina (Italie)
- Murcia (Espagne)
- Porto (Portugal)
- Riga (Lettonie)

→ Subvention européenne de **200 000 € par agence** pour les 3 premières années de fonctionnement

Soutien et conseils d'**Énergie Cités** pour la recherche de partenaires européens et pour la réalisation du dossier de candidature.

Soutien de l'**ADUHME** à Clermont Ferrand :

- Conseils pour la candidature européenne et Agence « marraine »
- Soutien sur les points administratifs de la création : statuts, organisation de l'AG constitutive, dimensionnement de la structure,...



5 – Les objectifs et les missions de l’ALE

- un **outil d’aide à la décision** des collectivités et des entreprises pour la recherche de l’efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables
- un **soutien technique** pour la mise œuvre d’actions de maîtrise des consommations énergétiques et d’installations utilisant les énergies renouvelables
- un **centre de ressources** pour le développement et l’application de nouvelles solutions techniques
- un **lieu d’échange entre tous les acteurs de l’énergie et d’animation**
- un **relais des politiques européenne, nationale et locale**

→ Développer une **dynamique locale** de réduction des consommations et de développement des énergies renouvelables



5 – Principales missions

- Accompagnement de la politique du logement afin de promouvoir la démarche HQE et la recherche de l'efficacité énergétique
- Soutien technique et accompagnement des communes de l'agglomération pour la maîtrise des consommations énergétiques de leur patrimoine (Conseil en Énergie Partagé) et la réalisation d'installations en énergies renouvelables
- Accompagnement pour le diagnostic de performance énergétique des bâtiments et le dispositif des certificats d'économie d'énergie
- Participation aux démarches de type Plan Climat, Agenda 21 et à leur mise en œuvre,
- Actions de sensibilisation et de formation



6 – Prévision budgétaire de l’ALE

Moyens humains: Équipe de **3 personnes** en 1ère année :

→ Directeur, ingénieur énergie, chargé de communication / secrétaire
 + 1 technicien en année 2 + 1 autre poste en année 3

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Charges de personnel	430 000	Commission Européenne	200 000
Communication	45 000	Communauté Urbaine	120 000
Déplacements	33 000	ADEME	45 000
Équipement	45 000	Conseil Régional	90 000
Location de locaux	42 000	Conseil Général	90 000
Divers matériel	30 000	Partenaires	30 000
		Prestations de service	50 000
TOTAL	625 000	TOTAL	625 000

Montants en euros sur les 3 premières années de fonctionnement



7 – Les points clés du projet

Portage politique fort : Adhésion des élus et des services au projet : convaincre sur l'utilité, rassurer sur le côté associatif, montrer l'intérêt d'une structure externe, ...

Mise en place d'une équipe projet pour travailler sur la durée (éventuellement recrutement d'un chargé de mission)

Soutien de partenaires extérieurs : autres ALE (réseau FLAME) et Énergie Cités pour la définition du projet et la candidature européenne

Nécessité du Programme européen avec ses avantages (financement, légitimité du projet) mais aussi ses inconvénients (lourdeur administrative, charge de travail, partenariats européens, contraintes importantes, ...)

Importance du partenariat local : mise en place d'un projet partagé par plusieurs collectivités et avec les acteurs locaux